



COMMUNIQUE DE PRESSE

Décès de Simone Veil Le CNCPH salue la mémoire d'une femme d'exception

3 juillet 2017

Suite au décès de Simone Veil, le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) tient à rendre hommage à cette femme politique humaniste et battante, qui n'a eu de cesse de défendre les droits des personnes.

Actrice majeure de la défense des droits des femmes, elle a également eu un rôle fondateur dans la politique du handicap. En effet, c'est elle qui a porté et présenté la première grande loi sur « l'intégration des personnes handicapées » du 30 juin 1975, lorsqu'elle était Ministre de la Santé.

Cette loi prévoyait des dispositifs en termes d'emploi, de ressources, et d'intégration scolaire et sociale. Elle fixait également un objectif d'accessibilité. Objectif qui reste malheureusement pleinement d'actualité.

Espérant que la société dans son ensemble saura s'inspirer du parcours de cette femme d'exception, le CNCPH partage de l'émotion suscitée par le départ de cette grande femme, attachante et fidèle aux engagements pour l'humanité qu'elle s'est forgée dans une adversité qu'elle surmonta par sa force de caractère, et tient à présenter ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.